

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

MAÏS

Sésamie : Piégeage faible. Le vol de deuxième génération (G2) est en cours. Pic de vol G2 atteint ou imminent selon secteurs ([cf tableau ci-dessous](#)).

Pyrale : Piégeage faible. Le vol de deuxième génération (G2) est en cours. Pic de vol G2 atteint ou à venir selon secteurs ([cf tableau ci-dessous](#)).

Cicadelles : Présence généralisée, pression modérée à forte.

Héliothis : Présence observée majoritairement en productions de maïs semences. Surveiller particulièrement les maïs spéciaux en floraison et restant à fleurir.

Cliquez sur les cultures ci-dessus pour être redigéré vers les sections correspondantes du BSV.

MAÏS

• Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 30, 83 % des parcelles de maïs avaient atteint le stade « floraison femelle » dans la région (Source Céré'Obs).

Les variétés tardives semées durant le mois d'avril ont dépassé le « SLAG » (stade limite d'avortement des grains).

Les variétés précoces semées fin mars-début avril ont atteint le stade « 50% d'humidité du grain ».

Les maïs les moins avancés sont au stade « floraison mâle ».

Les conditions de culture sont bonnes pour 63 % des parcelles, très bonnes pour 9 % (Source Céré'Obs).

• Sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

Toujours seulement quelques papillons piégés sur l'ensemble du réseau.

Le vol de deuxième génération est en cours. Selon le modèle « Nona » (au 05 août), le pic de vol de deuxième génération (G2) est atteint pour les secteurs les plus précoces, imminent pour les autres.

Ci-dessous, les données par station météo :



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

LIEU	dépt	PIC DE VOL G2_NONA
MONTAUT	9	9-août
CASTELNAUDARY	11	31-juil.
TLSE BLAGNAC	31	1-août
MONTESQUIEU LGS	31	7-août
LHERM	31	7-août
AUCH	32	6-août
RISCLE	32	7-août
TARBES	65	19-août
VIC BIGORRE	65	10-août
MONTANS/GAILLAC	81	6-août
MONTAUBAN	82	1-août
SAVENES	82	4-août

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé depuis plusieurs années sur l'ensemble de la région. Le vol est étalé et diffus, avec un pic le plus souvent peu perceptible sur le terrain, ce qui est caractéristique de la sésamie.

Les parcelles où la présence de pieds de ponte a été repérée en première génération (G1), ainsi que leurs voisines, sont susceptibles d'être les plus exposées à la deuxième génération (G2).

Les parcelles les moins avancées d'un secteur pourront concentrer les pontes.

Les parcelles à proximité de prairies, de zones enherbées, de bois, sont aussi plus à risque du fait de cet environnement favorable aux papillons.

• **Pyrale** (*Ostrinia nubilalis*)

Les effectifs piégés restent très faibles sur l'ensemble du réseau.

Des symptômes « coups de fusil » sont observés de manière diffuse dans toute la région.

Le vol de de deuxième génération(G2) est en cours. Selon le modèle « Weibull » (au 05 août), le pic de vol de seconde génération (G2) est atteint pour les secteurs les plus précoces, à venir pour les autres.

Ci-dessous, les données par station météo :



Papillon de pyrale
Photo Arvalis

LIEU	dépt	20% vol G2 Weibull	PIC DE VOL G2 Weibull	80% vol G2 Weibull
MONTAUT	9	12-août	19-août	26-août
CASTELNAUDARY	11	30-juil.	5-août	9-août
TOULOUSE BLAGNAC	31	30-juil.	4-août	8-août
MONTESQUIEU LGS	31	3-août	9-août	13-août
LHERM	31	3-août	9-août	14-août
AUCH	32	2-août	8-août	13-août
RISCLE	32	3-août	9-août	14-août
TARBES	65	11-août	18-août	24-août
VIC BIGORRE	65	6-août	11-août	17-août
MONTANS/GAILLAC	81	31-juil.	6-août	11-août
MONTAUBAN	82	29-juil.	3-août	8-août
SAVENES	82	31-juil.	6-août	10-août

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Avec la sésamie, la pyrale représente un risque « ravageur aérien » important pour le maïs de la région.

Les parcelles où la présence de pontes et/ou de symptômes en « coups de fusil » ont été repérés en première génération (G1), ainsi que leurs voisines, sont susceptibles d'être les plus exposées à la deuxième génération (G2).

D'autre part, comme pour la sésamie, les parcelles les moins avancées d'un secteur sont plus exposées et pourront concentrer les pontes.

Les parcelles à proximité de prairies, de zones enherbées, de bois, sont aussi plus à risque du fait de cet environnement favorable aux papillons.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#). Contacter votre technicien.



La gestion biologique de ce ravageur est possible à l'aide de la pose de trichogrammes dès le début significatif du vol (20 à 30 %, cf tableau ci-dessus), ce qui correspond aussi à l'observation des premières pontes.

- **Cicadelle bleue** (*Zyginidia scutellaris*)

La présence de morsures est généralisée sur l'ensemble de la région. La pression est modérée à forte en fonction des secteurs et du stade de la culture. Pour les maïs spéciaux, la pression est forte.

Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Cicadelle bleue – Photo Arvalis

Évaluation du risque : Présence modérée à forte.

- **Héliothis** (*Helicoverpa armigera*)

Des chenilles d'Héliothis sont toujours signalées dans les productions de maïs semences, sur panicules et sur soies. La présence très marquée d'Héliothis sur des cultures plus appétentes incite à maintenir la surveillance.

En maïs grain, on trouve fréquemment des traces de prédation au sommet des épis, voire des chenilles.

Période de risque : De début floraison à grain pâteux dur.



Évaluation du risque : La période de sensibilité la plus critique se situe autour de la floraison, du fait de la prédation des soies. A surveiller, particulièrement pour les parcelles de maïs spéciaux, en cours de floraison ou pour lesquelles la floraison est à venir.

La chenille peut également se nourrir de jeunes grains, en commençant par le haut de l'épi, y compris en maïs grain et fourrage.

- **Sangliers**

Quelques dégâts sont signalés dans des parcelles proches du stade grain laitieux, dans toute la région.

• **Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera*)**

Plusieurs individus ont été piégés ces dernières semaines dans notre région.
Un bilan sera réalisé en fin de campagne.



REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière maïs**, par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Lidea semences, Chambres d'agriculture de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Tarn et Garonne, du Tarn, Agrod'Oc, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, le Spsms 09, le Spsms 11, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.